



## Les nouvelles des Loisirs

# SPECTACLE. Revivez la féerie de 1653 au château de Versailles

Après sa création au théâtre de Caen, l'Opéra royal du château de Versailles accueille *Le Ballet royal de la nuit*, du 24 au 26 novembre.

C'est un projet sur lequel Sébastien Daucé, organiste et claviciniste, travaille depuis quatre ans la récréation du *Ballet royal de la nuit*, le grand divertissement pour le jeune Roi Soleil. En 2015, il avait d'ailleurs donné plusieurs représentations de la version concert de cette œuvre. Voilà maintenant la création scénique qui s'annonce, avec l'Ensemble Correspondances, orchestre en résidence au théâtre de Caen, et le concours de la metteuse en scène et chorégraphe Francesca Lattuada.

### Un des spectacles les plus marquants du règne de Louis XIV

Le fameux Ballet royal de la nuit, dansé par Sa Majesté Louis XIV âgée de 15 ans, a été donné lors de sept soirées au début de l'année 1653, dans la salle du Petit-Bourbon, au palais du Louvre. Le succès fut général et le spectacle marqua les esprits. Marquer les esprits, voilà le grand projet de Mazarin,

fraîchement revenu au pouvoir après les troubles de la Fronde. Commandé par lui-même, ce projet a été pensé comme un outil de promotion du pouvoir royal.

Ce spectacle a été l'un des plus marquants du règne de Louis XIV, pour la première fois dans l'histoire du genre, un livret est unifié et construit autour de quatre veilles et d'un grand ballet final. Tous les personnages, les scènes, les décors et les costumes constituent un condensé de l'imaginaire sans borne de ce grand siècle foisonnant. Au fil des veilles, l'on voit coexister des coquettes, des chasseurs, des divinités, des bandits, des Égyptiens, etc.

Le sujet du ballet est de montrer, au cours de quatre veilles symbolisant chacune trois heures, tout ce qui se passe durant la nuit, quand les bons gens dorment. « Tous comprennent à l'issue du spectacle que Louis est désormais le Soleil qui régit l'univers »,

explique Sébastien Daucé.

À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, Philidor copiera la partie de premier violon et c'est tout ce qu'il reste de ce ballet aujourd'hui, la musique vocale a été retrouvée dans un livre d'airs de Jean Cambefort, publié en 1655. Ces sources musicales se doublent de sources iconographiques. « La reconstitution musicale a exigé un travail de recomposition conséquent, qui a dépassé le travail technique de réécriture des parties intermédiaires, imposant des choix qui conditionnent nécessairement l'interprétation », précise Sébastien Daucé.

### Costumes-machines

Le musicien a choisi de juxtaposer le ballet français et l'opéra italien, donnant une « photographie complète de l'incroyable vie musicale du Paris du milieu du Grand Siècle ». Il a ainsi sélectionné deux opéras composés en 1647 et 1662 : *l'Orfeo* de Luigi Rossi et

*L'Ercole amante* de Cavalli.

Mais dans ce spectacle, les costumes tiennent aussi une grande place. La metteuse en scène et chorégraphe Francesca Lattuada les a imaginés en collaboration avec l'illustrateur Olivier Charpentier. Il y aura notamment des costumes-machines, quelque chose qui marque le travail de Francesca Lattuada depuis longtemps. Mais l'on n'en dira pas plus, le mieux sera d'aller voir, à l'Opéra royal de Versailles, *Le Ballet royal de la nuit*.

F. C.

### ■ PRATIQUE

*Le Ballet royal de la nuit*, à l'Opéra royal du château de Versailles. Représentations vendredi 24 novembre à 20h, samedi 25 novembre à 19h et dimanche 26 novembre à 15h. Tarifs : 88 à 150 €. Rens. : [www.chateau-versailles-spectacles.fr](http://www.chateau-versailles-spectacles.fr)



**Le fameux Ballet royal de la nuit, dansé par Sa Majesté Louis XIV âgée de 15 ans, a été donné lors de sept soirées au début de l'année 1653.**